

PAT DU PNR SCARPE-ESCAUT

IDENTITE

Porteur

Parc Naturel Régional Scarpe-Escout

Date d'entretien

12 janvier 2020

Territoire

Nord (59) – Hauts-de-France

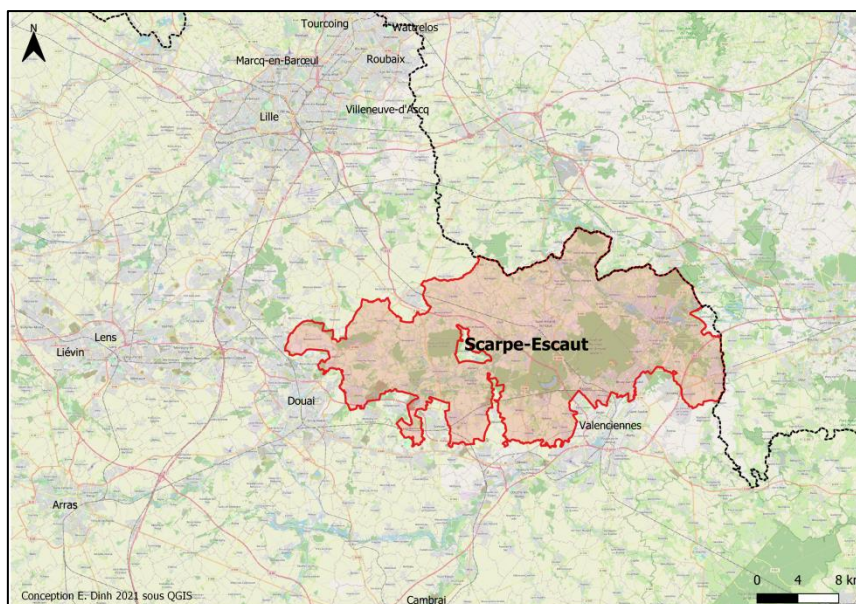
55 communes pour 194 000 habitants

1 EPCI

Contact

Céline Mielcarek, Responsable du Pôle
Eco-mobilité citoyenne et mobilisation, en
charge de l'animation du PAT

c.mielcarek@pnr-scarpe-escout.fr



PNR Scarpe-Escout (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT de type systémique de transition

Gouvernance multi-acteurs et multi-champs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé dans le Nord-Pas de Calais, entre Lille, Douai et Valenciennes, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été **créé en 1968** et abrite des éléments importants du patrimoine industriel et minier de la région. Il est **le plus ancien des parcs naturels régionaux français** et également **le plus densément peuplé**, ce qui soulève un enjeu de pression foncière importante. D'une surface de 48 500 hectares, il s'étend sur une partie des communes de Douaisis Agglo, de la communauté d'agglomération Portes du Hainaut, de Valenciennes Métropole et des communautés de communes de Pévèle et de Samath.

Située **proche d'un bassin de consommation**, la **production agricole** sur le territoire reste encore largement **industrialisée et conventionnelle** (seulement 2% en agriculture biologique), tournée vers l'élevage (bovin mixte et mouton) et les cultures céréalières à la marge. Le parc est engagé dans une démarche de préservation de la ressource en eau, des paysages et de la biodiversité, notamment à travers la classification de ses zones humides au titre de la Convention de Ramsar et le portage d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

En amont de la création de son PAT, le Parc Scarpe-Escaut avait déjà engagé des démarches agri-alimentaires. Dès 1994, il met en œuvre des **mesures agro-environnementales** (MAE) et des actions en lien avec les éleveurs. Il développe peu à peu une stratégie en matière agricole, articulée autour de la protection du foncier –

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

sa charte imposant de ne pas franchir le seuil de 0,3% de mutation urbanisable – du développement des circuits courts et de l’agri-environnement.

Il entame ensuite un travail sur l’alimentation à travers l’engagement de **réflexions alimentaires avec les habitants** et l’accompagnement de projets scolaires liés à l’alimentation durable (AAP « Quelle alimentation voulons-nous pour demain ? ») qui ont abouti à des actions concrètes (recueil de recettes saisonnières, réalisation de films, mise en place d’un potager).

En 2015, il réalise un **diagnostic partagé avec la DRAAF** qui le soutient aussi financièrement via les aides PNA régionales. Le PNR mobilise également la méthode SPIRAL (Societal Progress Indicators for the Responsibility of All), élaborée par le Conseil de l’Europe et qui valorise l’horizontalité et la diversité des points de vue, dans le cadre de son travail avec les centres socio-culturels sur le bien-être alimentaire.

L’ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen «Filière Agroalimentaire Durable Transfrontalière» 2016-2020, l’utilisation de la méthodologie SPIRAL et l’organisation d’ateliers participatifs – les Fabriques – ont permis de faire émerger le PAT du PNR Scarpe-Escaut à partir des besoins identifiés.

En **juin 2017**, une **première Fabrique** est organisée sur le thème du gaspillage alimentaire et aboutit à 5 solutions concrètes : un réseau social anti-gaspi (Le Food Troc, pour les producteurs et les habitants ayant un surplus de fruits ou légumes), un restaurant potager zéro-déchet (approvisionnement en autoproduction et circuits courts), des jardins nourriciers, la mutualisation des collectes et la redistribution des dons alimentaires entre les épiceries solidaires et la création d’une fabrique de petits pots de bébés produits à partir de fruits et légumes bio déclassés.

En 2018, la Fédération nationale des **PNR et RESOLIS** lance une **action nationale**² pour créer un réseau de références et d’échange entre les PNR sur l’alimentation durable, faisant prendre conscience de la nécessité d’une reterritorialisation.

Suite à la **labellisation du PAT** du PNR par le MAA en **mai 2018**, la Fabrique AntiGaspi évolue vers un outil de mise en relation des acteurs. En juillet-septembre 2018 et en novembre 2018, deux nouveaux **événements participatifs** sont organisés, respectivement sur la mobilisation et la formation des acteurs puis sur l’accompagnement et la valorisation des actions individuelles et communes autour de l’alimentation.

² La Fédération des Parcs naturels régionaux et RESOLIS mènent depuis 2018 un projet qui vise à créer un réseau de références et d’échange entre les PNR sur les initiatives d’alimentation responsable et durable et sur les dynamiques de construction de PAT.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le projet du PAT du PNR a été conduit en régie, sans faire appel à des prestataires externes. L'animation du PAT est assurée par Céline Mielcarek, responsable du Pôle Eco-mobilité citoyenne et mobilisation.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Instances de pilotage :

- **Comité de pilotage** : composé d'une cinquantaine d'acteurs (acteurs socio-culturels, DRAAF, transformateurs, association A PRO BIO, associations de santé, restaurateurs...), il se réunit 2 à 3 fois par an. Il aide à définir les actions mais n'a pas de pouvoir de décision, les actions étant validées par le bureau des élus et le comité syndical.
- **Comité technique** : il se délite car des comités de pilotage par thématique (les Fabriques) et par programme (Interreg AD-In) lui font concurrence

Instances de co-construction :

3 événements participatifs appelés « Fabriques » ont permis aux différents acteurs de travailler ensemble :

- La Fabrique AntiGaspi (juin 2017) qui a permis la construction collective de 5 projets concrets
- Les Ateliers de la Fabrique (juillet et septembre 2018) sur les thèmes de l'éducation alimentaire et l'approvisionnement local, des retombées et du modèle économique d'une initiative et des dynamiques communales
- La Fabrique d'Automne (novembre 2018) qui a été l'occasion de livrer les résultats du diagnostic partagé

Ces 3 forums étaient ouverts aux habitants.

LA COMMUNICATION

Catégorie non renseignée

LE FINANCEMENT

Catégorie non renseignée

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5 axes stratégiques ont été identifiés (site de la DRAAF Hauts-de-France) :

- 1 - Accessibilité pour tous à une alimentation de qualité
- 2 - Développer les circuits courts de proximité
- 3 - Lutter contre le gaspillage alimentaire

4 - Diminution de la pression du système alimentaire sur les ressources du milieu naturel

5 - Alimentation bénéfique à la santé et au bien-être

L'éducation alimentaire est un axe transversal aux 5 autres.

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Catégorie non définie

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Non renseignée

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Plusieurs actions sont déjà initiées sur le territoire, que le programme d'actions à venir permettra d'intégrer :

- **Volet « Economie »** : création d'un carnet de producteurs, aide aux associations de producteurs, boîte à outils à destination des entreprises pour accompagner la sensibilisation
- **Volet « Culture/gastronomie »** : défis locavores, organisation d'un festival du court kilométrage et d'un Grand Pic Nic de la FNPNR
- **Volet « Nutrition/santé »** : introduction du bio dans la restauration collective, atelier des chefs de la restauration collective, éco-délégués dans les lycées
- **Volet « Accessibilité sociale »** : groupement d'achat collectif, travail avec le centre social Denain, épicerie sociale et solidaire
- **Volet « Environnement »** : réduction de l'utilisation d'intrants, éco-jardins
- **Volet « Urbanisme/aménagement »** : plantation de vergers

L'EVALUATION

Catégorie non renseignée

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Catégorie non renseignée

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Le PNR du Scarpe-Escaut travaille avec les **agglomérations de son périmètre**, à l'instar de la communauté d'agglomération des Portes du Hainaut qu'il a accompagnée dans son AAP Alimentation durable.

Par ailleurs, de 2016 à 2020, il a participé au **projet « Terre en Action »**, en partenariat **avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut** (Belgique). Il s'agit d'un projet de soutien et d'accompagnement d'initiatives citoyennes en faveur d'une société plus écologique et solidaire, qui a permis de concrétiser plusieurs projets (jardins partagés, groupes d'échanges locaux, balades de village). Le réseau compte aujourd'hui près de 200 citoyens engagés et un site web qui centralise les échanges et ressources. L'ambition transfrontalière a abouti à la création du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, structure commune entre le PNR du Scarpe Escaut et le Parc des Plaines de l'Escaut.

ENSEIGNEMENTS

LEVIERS ET REUSSITES

- Mobilisation de la méthode SPIRAL qui est ascendante et impliquante
- Echanges avec les réseaux des PNR, du projet Interreg Filière AD-T et du CERDD

DIFFICULTES ET FREINS

- Difficulté de co-construire (manque de moyens humains et d'habitude de travail)
- Manque de soutien de la région Hauts-de-France (baisse des crédits alloués, peu d'implication des trois PNR)

COMMENTAIRES ONPAT

Un PAT instructif pour les PNR périurbains, notamment pas son approche sociale.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site Internet du PNR :

<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/rubriques/comprendre-et-sengager/pour-une-economie-durable/alimentation-durable-filiere-ad-t>

Fiche RESOLIS-FNPNR :

https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/fiche_scarpe-escaut_.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

